

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**CONSULTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE LE 18 DECEMBRE 2017**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE**  
**ROANNAIS AGGLOMERATION et la CCI LYON**  
**METROPOLE**

<b>Nombre de Membres Elus :</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de Membre Elus en exercice :</b>	<b>99</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>72</b>
<b>Abstentions :</b>	<b>27</b>

**72 Membres élus favorables :**

Mesdames Myriam BENCHARAA, Bénédicte BETTANT CURAN, Isabelle BLACHON, Nathalie BOBIN, Corinne BOGART, Dominique BOUVIER, Jocelyne CORNEC, Florence DE MOURGUES, Marie-Claude FOUCRE, Evelyne GALERA, Edith GALLAND, Annabelle GRECO JAUFFRET, Patricia GROS MICOL, Stéphanie JUHASZ, Claire-Lise JUVIGNARD, Marie KALAI, Sylvie KERGONOU, Sylvie MADAMOUR, Laurence MICHEL, Jocelyne PANSERAT, Anne-Sophie PANSERI, Céline PARAVY-ATLAN, Marta PARDO-BADIER, Céline PELESZEZAK, Nathalie PRADINES, Denise ROMESTANT, Sophie SOURY, Hélène VILLARD

Messieurs Guy BACULARD, David BALDINI, Denis BANCEL, Olivier BLANC, Daniel BUGUET, François CHARDINY, Yves CHAVENT, Philippe COLLOT, Christophe CROZIER, Philippe DAVID, Marc DEGRANGE, Guy DELORME, Jean-François FARENC, Nicolas FARRER, Olivier FINAZ, Frédéric FOSSI, Eric GARCIN, Vincent GIRMA, Alain GRANDOUILLER, Jérôme GRENIER, Philippe GUERAND, Emmanuel IMBERTON, Frédéric JACQUIN, Francis KESSOUS, Pierre LARDON, Fabrice LENOIR, Daniel LOCTIN, Philippe MALAVAL, Christophe MARGUIN, François MEON, Christian MISSIRIAN, Jacques MORIZE, Jean MOUGIN, Patrick PARAT, Luc PELEN, Gérard PELISSON, Philippe POBE, Claude POLIDORI, Régis POLY, Thierry RAEVEL, Jean-Jacques REY, Thomas SAN MARCO, Philippe VALENTIN, Daniel VILLAREALE.

### **27 Membres élus s'abstiennent :**

Mesdames Anne-Claire BONNET, Irène BREUIL, Bérangère CHARBONNIER, Anne DAMON, Marie-Claude DESBENOIT, Sylvie DUPARC, Estelle HULIN, Véronique MADELRIEUX, Alice NOURRISSON, Isabelle QUENOILLERE, Sandrine SURGET, Elisabeth THION

Messieurs. BERNARD Roland, Christian BERTHE, Guillaume BEYENS, Pierre CHAMBON, Max-Paul CHAPELLE, Jacques COIRO, Jacques DUCROT, Guillaume DUVERT, Jean-Michel JOLY, Jean-Louis MAIER, Dominique MINJARD, Henri PAIN, Yves POMMIER, Gilles RENAUD, Claude RISAC.

### **0 Membre élu contre**

Suite à l'absence de quorum de l'Assemblée Générale initialement prévue le 18 décembre 2017, il a été procédé, conformément aux articles D711-71-1 du Code de Commerce et 36 du règlement intérieur de la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne, à une consultation des membres élus par voie électronique.

Les règles de quorum et de majorité sont les mêmes que pour un vote en assemblée, étant précisé que les membres ne s'étant pas exprimés dans les délais fixés, soit entre le 18 décembre 2017 17 h 45 et le 20 décembre 2017 à 12 h sont considérés comme s'abstenant.

Le Préfet de région a été informé de l'utilisation de cette procédure de consultation.

### **1 - Le contexte**

Le territoire de ROANNAIS AGGLOMÉRATION couvre 40 communes et 100 670 habitants. Il accueille 7 039 établissements et 41 102 emplois.

Dans le cadre de ses compétences en développement économique et urbanisme commercial, ROANNAIS AGGLOMÉRATION s'est donné comme objectifs de mettre en œuvre toutes actions de promotion économique, prospection d'entreprises et soutien à la croissance et l'innovation des entreprises exogènes. Pour ce faire des outils immobiliers et financiers sont mis en place, en parallèle à une politique d'offres foncières et de soutien aux établissements d'enseignements supérieurs, pour répondre aux besoins des entreprises. L'attractivité est également au centre de la stratégie d'agglomération, en direction du monde économique, des habitants et des touristes.

De son côté, la CCI LYON METROPOLE accompagne les entreprises industrielles, de commerce et de services sur l'ensemble des champs de leur développement, internes et externes, de la création jusqu'à la transmission en passant par les différentes phases de croissance (développement commercial, RH, financement, formation, apprentissage, innovation, export, développement durable, renseignements économiques...).

Par ailleurs, la CCI mène également des actions visant à accroître l'attractivité et le développement des territoires. Elle intervient auprès des Collectivités Locales comme partenaires stratégique et opérateur d'actions.

Depuis de nombreuses années ROANNAIS AGGLOMÉRATION et la délégation de Roanne de la CCI LYON METROPOLE, ont créé des liens de partenariat au quotidien en faveur de l'observation et du développement économique dans les domaines :

- de l'attractivité du territoire avec l'action de marketing territorial « Roanne Tout & Simplement »,

- **de l'urbanisme commercial** avec notamment une gouvernance partagée au sein du Comité de management d'enseignes,
- **de l'implantation et développement des entreprises** au travers de la Cellule de Prospection et de Roanne Entreprises,
- **du développement des filières économiques** dans le cadre notamment de l'Association Roanne Territoire,
- **de l'hôtellerie-restauration,**
- **de la formation** au travers des actions ciblées sur l'enseignement supérieur.

## **II – Les enjeux pour la CCI LYON METROPOLE**

Les deux parties ont donc décidé de formaliser ce partenariat dans une convention 2017-2020, autour de trois objectifs :

- **la croissance des entreprises roannaises**
- **le renforcement des domaines d'excellence économiques du roannais**
- **le développement économique et l'attractivité du territoire.**

Les principaux axes de collaboration entre ROANNAIS AGGLOMERATION et la CCI LYON METROPOLE concerneront les thématiques et projets suivants :

- Prospection/implantation d'entreprises
- Innovation
- Filières d'excellence économiques/réseaux
- Entrepreneurat/Commerce/urbanisme commercial
- Tourisme
- Formation/Enseignement supérieur
- Attractivité du territoire
- Grands projets territoriaux

La présente convention se compose d'un accord-cadre et d'une déclinaison opérationnelle annuelle établissant le programme d'actions partenariales. Ce programme annuel précise les actions soutenues et les engagements techniques et financiers de chacune des parties. Il constitue une réponse apportée aux besoins du territoire Roannais et peut être, au fil des années, enrichi par de nouvelles propositions (ap)portées par l'une ou l'autre des deux parties.

Les partenaires s'engagent à effectuer une évaluation annuelle de leur collaboration. Parallèlement des objectifs communs sont fixés action par action, en fonction des résultats envisagés. Selon les actions, d'autres partenaires et acteurs économiques sont et seront associés (BPI France, Direccte, Sous-Préfecture, les professionnels de l'immobilier, les plateformes technologiques...).

**Il est proposé :**

- de bien vouloir confirmer l'intérêt de la CCI LYON METROPOLE à formaliser un partenariat économique avec ROANNAIS AGGLOMERATION,
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat 2017-2020 et sa déclinaison opérationnelle et financière 2017-2018 telles que validées par les deux parties.

**La consultation par voie électronique donne les résultats suivants :**

• Nombre de Votants : .....	99
• Nombre de voix favorables : .....	72 voix
• Nombre de voix contre : .....	0 voix
• Nombre de voix s'abstenant .....	27 voix

**La convention est donc adoptée à la majorité des votants.**

Fait à Lyon, le 20 décembre 2017  
Pour extrait certifié conforme

Le Directeur Général

  
Xavier PELLETIER